

ANNEXE 5

Extraits de la lettre de Gaston au Comité de Salut public du 2 mars 1794 (reçue le 13 mars)

« Grenoble, 12 ventôse an II.

« [...] Dans les communes où les habitants étaient par trop modérés, j'ai cru devoir prendre une mesure qui les rendra plus chauds pour les intérêts de la République. Je les ai, par mon exemple, placés entre la victoire ou la mort. Tous ont signé comme moi, et de leur sang, qu'ils déclaraient une guerre éternelle aux petits tyrans qui nous avoisinent, et qu'ils étaient prêts à leur plonger le poignard dans le sein à la première occasion qui se présenterait. Ce serment fut signé par moi, plusieurs généraux, les membres de la Société populaire et autorités constituées de district de Saint-Jean-de-Maurienne ; il a été envoyé depuis dans les campagnes, dans les Sociétés populaires du département du Mont-Blanc, et je vois avec plaisir qu'il a fait la boule de neige. »

« [...] Bientôt, nous l'espérons, elles [les neiges] seront telles que vous le désirez pour l'accomplissement de vos vœux et des nôtres. Jusqu'à présent donc aucun retard, aucune négligence n'a été apportée à votre utile projet. Le représentant Dumaz nous a rencontrés à notre retour à Chambéry ; il nous a fait part de la mission importante que vous lui avez confiée ; là, de concert, et d'un commun accord, nous avons arrêté, avec les généraux chargés de l'expédition et désignés par le général en chef et le représentant Dumaz, toutes les mesures propres à accélérer le succès de cette entreprise, à l'instant et à la minute où l'occasion sera favorable. Soyez sûrs que le plus inviolable secret sera gardé, du moins de mon côté ; j'en jure par la sainte Montagne et par l'envie que j'ai ainsi que vous de voir triompher les armes de la République. Je m'occupe en ce moment des préparatifs nécessaires. Le général fait de son côté toutes les dispositions, et au premier signal nous volerons, et tout ira, je l'espère, au gré de nos désirs.

« L'encadrement est fini dans l'armée des Alpes ; vingt-sept cadres ont été mis au complet ; la force de cette armée en hommes s'élève à 27.742 hommes ; en ce nombre ne sont pas compris un bataillon de chasseurs pionniers, provisoirement formé en bataillon de sapeurs. [...] »